

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.

Un Brin de Causette...



Après des semaines d'attente, v'la enfin chez nous c'te fameuse ouverture, que beaucoup étaient pressés de voir, comme si que ça les démangeait de descendre le malheureux gibier. Déjà, d'ampuis la mi-juillet, on entendait ben quelques fusillades, bonne heure au matin, par delà les marais, rapport aux canards. Mais au'hui — pour ceusses qu'ont point été faire l'ouverture dans les départements ouaisins — c'est la grande offensive qui se prépare, une vraie vague d'assaut su tout l'Ouest. Chacun a astiqué son flingot, préparé ses cartouches, son carnier et ses godillots. Heureusement que c'est point pour partir en Étiopie, à la rescousse du prince Ali-ba-ba ! Mé-dor est, li aussi, fin dispos pour l'ouverture, oussqu'chacun partira le nez au vent, l'œil au guet, le doigt su la gâchette, prêt à tirer sur les lapins, les lièvres ou les perdreaux — à moins que ce soye une pie ou un corbeau !

Du temps de la Gauté, les habitants chassaient tout l'année, pour se nourrir et se vêtir. C'étaient des rudes costauds, qu'avaient point fret aux yeux et qui chassaient l'ours, des bêtes à cornes féroces. Pus tard, au long des siècles, nos ancêtres ont été encore des chasseurs enragés, mais y chassaient par plaisir et pour l'art. C'était l'âge d'or de la vénerie et de la fauconnerie, oussqu'on entretenait, en grande pompe, des faucons, des éperviers, des meutes, des équipages et tout ce qui s'en suite. La chasse, alors, était-elle point considérée comme l'occupation la plus saine, pour le corps et pour l'âme — puisqu'elle servait à fuir les sept péchés mortels...

C'est-y pour c'te raison, au'hui, qui a autant de chasseurs ? A nous, comme les Gaulois, qui comptent su les produits de leur chasse, pour se nourrir tout la semaine ? Quand j'vous disais que les hommes revenaient à l'état sauvage ! Ce qu'est ben certain, c'est que malgré la crise et les décrets-lois, le nombre des chasseurs avant point diminué. Y a eu 1 million 600.000 permis l'an dernier et c't'année y en aura guère de moins. A 54 francs seulement, regardez un peu quelle jolie somme... Mais comment voulez-vous qui reste du gibier avec des armées pareilles ! J'savons ben qui a de nouvelles recrues, qui sont point exercées. Et pis y a des maladroits, des myopes, des distraits, des chasseurs amateurs, qui ramenant des choux-navets ou des champignons dans leur musette. Faut de gibier, c'est toujours ça de pris, pour couvrir les frais... Mais à côté de c't'armée régulière, y a t'y point c'te là de la braconnerie, qu'est pus dangereuse que l'autre pour le gibier ? C'est des gars qui s'en vont sans tambour, ni trompette, même quelques fois sans permis et qui la connaissent dans les coins. Tant pis pour eux si qui se font pincer par les gendarmes.

Pour chasser comme y faut, fallait un bon fusil et l'avoir ben en main. Chaque année fait-on point des nouveaux modèles, toujours pus perfectionnés — jusqu'au jour oussqu'on aura des p'tites mitrailleuses, pour tuer le gibier en série ! Mais alors, gare la casse, les accidents mortels. On en voye assez comme ça ! Chasseurs, mes amis, même si que vous êtes assurés sur la vie, soyez prudents ; y'en coûte si peu et vous vous amusez tout autant,

maître jennot

RECONSTRUIRE

Boucher les trous, éviter la faillite en imposant des sacrifices, cela est nécessaire ; chacun le comprend, quoi qu'il en coûte, le paysan sait que tout autre, parce que les sacrifices imposés, nul ne les connaît mieux que lui.

Mais si, très prochainement, on ne transforme pas le système politique qui nous a conduit ou nous mène et risque de nous conduire définitivement au gouffre, les paysans de France sauront exiger, dans les jours qui vont suivre, qu'un ordre nouveau, basé sur la famille, le Métier et la Nation soit instauré par un Etat fort, stable et assuré comme la France, de la pérennité, car ils ne veulent plus revoir, pour leurs enfants, les calamités qui les accablent actuellement.

A. GAULT.

LA BATAILLE DU BLÉ

Les cours du froment, chacun le sait, ont monté en pointe depuis un mois, de 50 francs (taxe payée) prix scandaleux, à 74 francs (taxe payée) prix meilleur.

Les producteurs ne vendaient pas. Ils résistaient.

A 74 francs quelques-uns ont cédé. Hélas ! La hausse s'est momentanément arrêtée.

Ce n'est pas assez.

Nous voulons le blé à 90 ou 100 fr. le quintal en culture. C'est à peine de quoi rémunérer les producteurs.

Ceux qui ont besoin d'argent immédiat sont légion, je le sais. Ils ne sont pas abandonnés. Un large programme de financement est prévu ; qu'ils en usent sans respect humain.

Le ministre prolonge les déclarations de stockage jusqu'au 15 septembre.

Dès le début d'octobre, le financement commencera.

Je me répète. Tenez bon. On les aura.

DE CAMIRAN.

LE MOUVEMENT DE PROTESTATION DES AGRICULTEURS

Le mouvement de protestation déclenché contre la chute des prix des produits agricoles et la politique économique insensée de déflation des prix agricoles se poursuit et se développe dans tout le pays.

Les pétitions ont été diffusées dans tous les départements.

Des milliers de signatures sont déjà centralisées.

Nous insistons auprès de nos adhérents pour qu'ils nous retournent d'urgence les pétitions après avoir recueilli les signatures des producteurs.

Il faut qu'à partir du 15 septembre elles puissent être présentées en bloc aux pouvoirs publics.

POINTIER,

Président de l'A.G.P.B.

Le Meeting Agricole de Châteaubriant

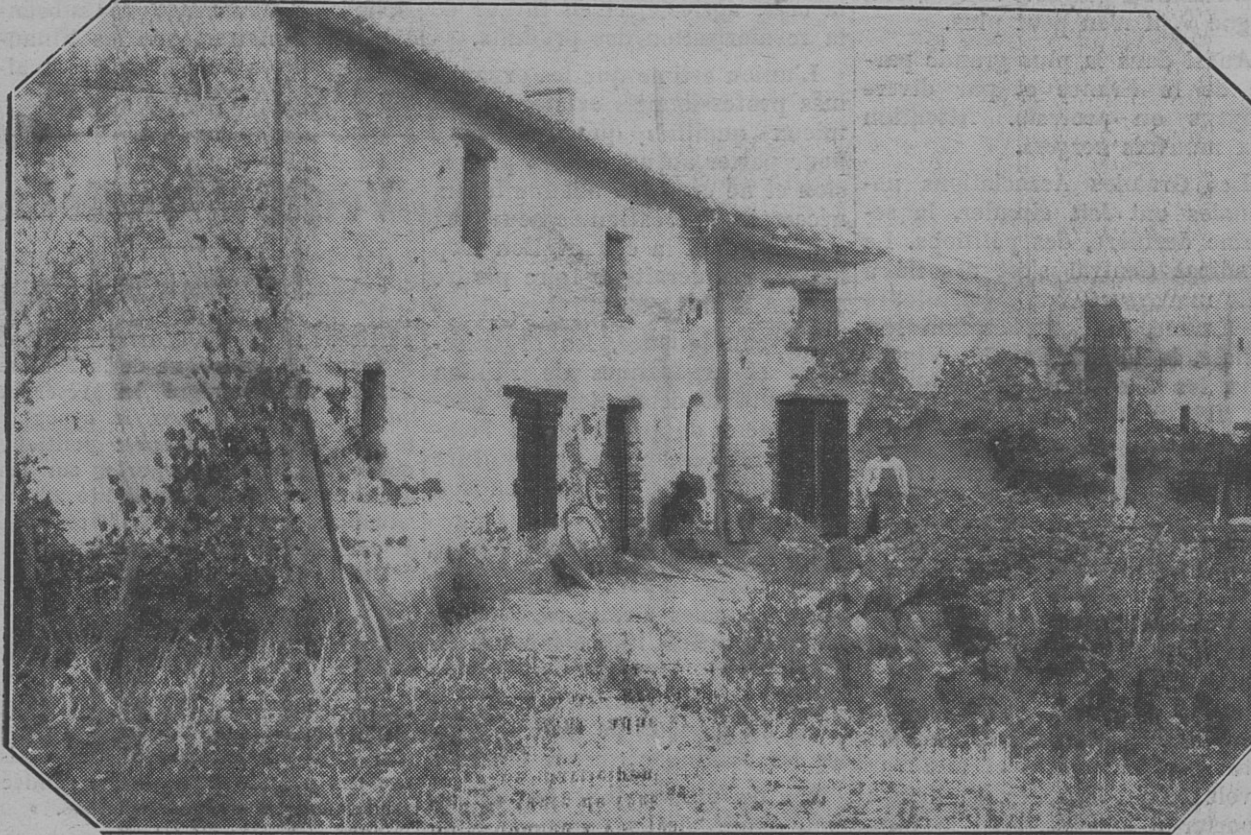
La grande réunion des Agriculteurs de l'Ouest à la foire de Béré-Châteaubriant, samedi 14 septembre, à 15 heures (heure légale), s'annonce comme devant remporter un très grand succès.

Rappelons qu'il s'agit d'une réunion uniquement agricole organisée sous le patronage du Comité d'Entente et de Défense Paysanne de la Loire-Inférieure. Elle sera présidée par M. RAYMOND LEFEUVRE, président du Comité départemental, qui y prendra la parole ainsi que des orateurs de choix et des compétences réputées telles que : M. POINTIER, président de l'Association Générale des Producteurs de blé ; M. LEROY-LADURIE, secrétaire général de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles ; M. BOHUON, cultivateur ; HENRI DORGERES, le fameux orateur paysan, qui exposera le programme du « Front Paysan ».

Dorgeres parlait dimanche dernier aux agriculteurs du Maine-et-Loire, à Beaupréau, où se tenait déjà un grand rassemblement paysan et où il figurait aux côtés des présidents de la Chambre d'Agriculture, du Parti Agraire et de la Fédération des Contribuables ; nous sommes certains que son succès ne sera pas moindre à Châteaubriant où tous nos paysans auront à cœur de venir l'écouter.

Le Comité de Défense Paysanne de la région de Châteaubriant.

AU PAYS NANTAIS



Une vieille Ferme bien caractéristique de notre Vignoble à Muscadet

Le Marché National

« Si l'on arrive à ruiner le bas de laine du paysan, le tiroir du commerçant ou la caisse du financier ne s'accroîtra pas, parce qu'il n'y aura plus d'achats nationaux, les seuls certains. »

Il y a, chez un très grand nombre de nos contemporains de bonne foi, notamment dans les milieux urbains, industriels, d'ingénieurs, d'hommes d'affaires, de financiers, qui n'ont pas le contact permanent avec la terre et ne voient pas de l'extérieur les intérêts vitaux de la société ; qui négligent surtout le côté humain des faits économiques pour ne considérer que le côté « affaires » et le côté « spéculations » ; qui ne sont pas des socialistes, mais uniquement des hommes de réalisation immédiate et qui ne se soucient guère, par conséquent, de la répercussion possible des actes envisagés ; il y a, dis-je, chez tous ceux-là, une idée préconçue et toute naturelle, toute sincère : c'est que le pouls d'une nation c'est le mouvement de ses importations et de ses exportations.

Je crois que cette manière de voir si générale contient une erreur fatale à notre époque. Il faut qu'un pays exporte des produits fabriqués ; voilà la grande préoccupation qui domine la pensée de nos gouvernants. Il faut rétablir des exportations, parce que, dit-on, d'abord cela fera rentrer de l'argent dans le pays et, ensuite, cela permettra de vivre à une industrie enflée outre mesure par les besoins factices de l'après-guerre en mal de reconstitution, d'un après-guerre qui devait refaire toutes les matières, tous les objets, toutes les denrées, toutes les marchandises qui avaient été supprimées par l'affreux désastre. En effet, cette industrie hypertrophiée elle subsiste toujours, et on veut à toute force la faire vivre artificiellement. On agit comme si la consommation était faite pour absorber les produits de l'industrie et non pas l'industrie pour servir les besoins de la consommation et l'on cherche à créer une consommation factice de façon à permettre à des entreprises, dont une large part est inutile aux besoins du pays et même aux besoins mondiaux, de tenir debout.

Il faut mettre cette industrie, coûte que coûte, en mesure de lutter contre des concurrences redoutables, mieux placées, qui rendent l'existence de certaines de ses branches désormais impossible dans notre pays.

Pour tenter de prolonger cette lutte inégale contre des Japonais, par exemple, qui vivent d'une poignée de riz et de quelques fruits par jour, qui peuvent donc se contenter d'une paye que nos ouvriers considéreraient comme un salaire de famine, et qui augmentent rapidement, pullulant comme des lapins, il faut que la production française, estime-t-on, abaisse ses prix de revient ; et, pour y arriver, qu'elle puisse abaisser les prix de sa main-d'œuvre ; il faut qu'elle puisse acheter moins cher les matières premières qui viennent de la terre — sol ou sous-sol — ; il faut que ses ouvriers trouvent des aliments à bon marché. Et l'on ne s'inquiète pas de savoir sur la tête de qui tout cela retombera.

Or, c'est l'agriculteur qui est à la base de tout ce système, puisque c'est lui qui produit les objets d'alimentation et de ceux-là, pour la plus grande part, livre ses matières premières à l'industrie.

Il faut donc abaisser les prix de revient de l'industrie pour lui permettre une exportation factice et, par une conséquence obligatoire, faire baisser les prix des produits agricoles.

Je n'hésite pas à dire tout net que c'est là une erreur sociale effrayante — effrayante dans ses conséquences actuelles et plus effrayante encore dans ses répercussions lointaines. On ne voit pas que l'on ruine, ainsi, pour l'avenir, le principal débouché de l'industrie, son débouché le plus sûr, le seul sûr même, qui est le marché national sur lequel les agriculteurs comptent, tant pour eux que par ceux qui dépendent d'eux, directement ou non, pour 60 % au minimum.

Si l'on a ruiné le bas de laine du paysan, le tiroir du commerçant ou la caisse du financier ne se rempliront pas et le crédit en banque de l'industriel ne s'accroîtra pas parce qu'il n'y aura plus d'achats nationaux, les seuls certains.

Voilà, pourtant, la politique néfaste, à courte vue, que l'on pratique aujourd'hui. Eh bien, il faut que, par l'action de nos organisations professionnelles, par la presse, par tous les moyens susceptibles d'atteindre l'opinion publique, nous arrivions à changer cet état d'esprit et à montrer au pays que son véritable intérêt est, au contraire, de produire dans le monde agricole, dans le pays rural, une euphorie généralisée dont profitera la nation entière, industriels, commerçants et exportateurs tous les premiers.

Roger GRAND.

(Extrait de la conférence prononcée par M. Roger Grand à l'Assemblée générale de la Fédération des Syndicats Agricoles de l'Oranie).

Si votre intérêt est souvent méconnu, si satisfaction n'est pas toujours donnée à vos justes aspirations, c'est la faute de tous ceux qui, parmi vous, ne participent pas à la lutte commune.

Faites donc adhérer vos voisins et amis à notre grand Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Les Agriculteurs et la Contrebande douanière

Plusieurs journaux, dont Paris-Midi, ont publié récemment des renseignements assez précis, sur la contrebande des fruits américains, venant concurrencer, en fraude, nos producteurs français.

Au début de mai 1934, trois navires arrivaient au Havre, le Knut-Nelson, le Willanger et le Berganger.

Le 22 mai (date du permis en douane), le Knut-Nelson déchargeait deux wagons de chacun 756 caisses de fruits ; le 25, un wagon de 424 caisses, et le 29, un wagon de 633 caisses. Le même jour, 29 mai, le Willanger et le Berganger déchargeaient chacun un wagon de 756 caisses. Au total, cinq wagons de pommes et un de poires.

Un wagon était aussitôt réembarqué sur l'Ary-Scheffer, à destination d'Anvers ou de Rotterdam et les cinq wagons restants étaient dirigés vers Paris sans payer aucun droit de douane.

La fructueuse opération avait été réalisée par le commis de dehors d'une importante société de transit et de transport rapide et par le correspondant en France d'une maison de commerce d'Anvers, lui-même commerçant en fruits dans le quartier des Halles, à Paris.

La société de transport alertée par le Syndicat des importateurs de fruits et primeurs réexpédia aussitôt les cinq wagons à l'étranger. Pour une fois, la contrebande n'avait pu être consommée. Mais à combien de reprises ne le fut-elle pas auparavant et depuis !

Aucune poursuite ne fut engagée contre les contrebandiers. La société de transit licencia toutefois son commis de dehors trop débrouillard, qui est maintenant associé à un importateur de fruits du premier arrondissement.

Curieuse rencontre : à partir du jour où le contrebandier, de commis de dehors devient négociant en fruits, tout le transit de cet importateur fut confié à Fouligny !

Quant à son ancien complice, il fut inquérité voici quelques semaines pour un maquillage de licences d'importation d'oranges !

Les agriculteurs français qui n'arrivent pas à vendre leurs récoltes ou qui ne vendent pas leurs produits à un prix rémunérateur seront étonnés en apprenant de quelle façon l'Etat les protège. Ils sauront répondre quand on leur affirmara que le contrôle exercé par la douane est parfait et que le trafic des licences d'importation est impossible.

Toutes les forces d'étouffement entrent en action pour étouffer le scandale des douanes, mais il faudra bien débrider l'abcès un jour ou l'autre.

LA PREUVE

Devant la cohésion de l'agriculture et l'unanimité de ses représentants qualifiés, c'est-à-dire l'ensemble des grandes Associations agricoles, le Président du Conseil a déclaré qu'il ferait monter le blé. Cette déclaration, jointe aux déceptions des premiers battages quant au rendement, a eu un résultat immédiat : la hausse. Ainsi la preuve est faite que, lorsque la profession unanime parle haut et clair, le succès est acquis.

Nous avions donc raison de dire que le salut est dans l'institution de la Corporation qui ne laisse plus de place aux divisions savamment entretenues jusqu'à ce jour et est le seul intermédiaire normal véritable entre l'individu et l'Etat.

Il ne faut pas s'endormir sur ce résultat momentané. Il faut organiser le terrain conquis et parer aux contre-attaques.

Ce serait une folie de croire que si l'on ne réalise pas, d'une manière permanente, cette cohésion de la profession, il peut y avoir une amélioration durable.

Continuons donc notre action et soyons plus vigilants que jamais.

Que ce beau mouvement de solidarité professionnelle ne se ralentisse à aucun prix car c'est le seul moyen de faire naître la prospérité de l'agriculture et celle du pays tout entier.

La prochaine Réunion des Présidents des Chambres d'Agriculture

Le Conseil d'administration de l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, réuni le 3 septembre, a pris connaissance des rapports qui lui ont été adressés par les Présidents des 59 chambres départementales d'agriculture sur la situation de la culture. Il a jugé inutile de confirmer au président du Conseil les termes de la lettre qui lui a été remise le 10 juillet.

Le Conseil a exceptionnellement fixé au 26 septembre la prochaine session générale de l'Assemblée des présidents des Chambres d'Agriculture et a arrêté les dispositions nécessaires pour l'organisation de cette manifestation professionnelle.

Pour avoir de bons Vins, soignez votre Matériel vinaire avant les Vendanges

Affranchissement des Cuves en bois, Foudres et Fûts neufs

Le moyen le plus rapide pour faire dégorgier le bois est l'emploi de la vapeur. L'étuvage, à condition d'être assez prolongé, nettoie parfaitement le bois et un simple rinçage à l'eau pure suffit ensuite pour mettre le récipient en état de recevoir de la vendange ou du vin.

Quand on ne possède pas d'étuveuse, on a parfois recours au procédé suivant : on introduit dans le foudre ou dans la cuve (fermé) 20 à 25 kilos de chaux grasse en pierre par 100 hectos de contenance ; on ferme la porte et l'on jette par la bonde de 40 à 50 litres d'eau (2 litres d'eau pour un kilo de chaux).

L'extinction de la chaux provoque la formation d'abondantes vapeurs qui réalisent un petit étuvage. Lorsque le foudre est refroidi, on y entre, on projette le lait de chaux sur les parois ; puis on vide et on rince à grande eau. Cette méthode est évidemment moins parfaite que l'étuveuse, mais elle est à l'emploi de l'agriculteur qui ne possède pas d'étuveuse. Il serait prudent de faire cuver une fois de la vendange dans le foudre ou la cuve, avant d'y loger du vin.

Lorsqu'on a à sa disposition une source abondante, ou une rivière, on peut très bien faire dégorgier les foudres en les remplissant d'eau (additionnée d'un peu de carbonate de soude). A proximité des rivières, on utilise souvent l'eau de mer pour cet usage. Après vidange, au bout de six à huit jours, on rince à l'eau claire, et le récipient est prêt.

Dans tous les cas, dès que les foudres ou futailes sont bien égouttés, il faut — si on ne doit pas les utiliser de suite — les mécher fortement en y faisant brûler du soufre ordinaire ou des mèches soufrées, et renouveler cette opération au bout de trois ou quatre jours. L'oubli de cette opération pourrait provoquer la moisissure du récipient.

TECHOS

CULTURE MÉCANIQUE ? Rappelez-vous que la XX^e Exposition de Culture Mécanique se tiendra à Gencourt, près de Pontoise (S.-et-O.), du 26 au 29 septembre et qu'elle promet de dépasser en ampleur les manifestations des années précédentes.

DANS L'ALLIER, les récoltes ont été saccagées par un récent orage. Des habitations ont été inondées, de nombreux arbres déracinés ; les vignobles sont presque entièrement détruits.

AU MAROC, une tornade s'est abattue sur la région d'El Menzel. Les ponts ont été emportés ; le bétail a péri en grand nombre.

AU LOUP ! En Haute-Loire, arrondissement de Brioude, les habitants sont en émoi. Des loups ont fait leur apparition dans plusieurs villages et ont fait de nombreuses victimes parmi les troupeaux de moutons.

PALUDISME : Des cas de paludisme, sans gravité, sont signalés en Flandre. Déjà subsiste dans cette région un état grippal latent, lors des brusques changements atmosphériques.

« L'HERBE AUX PUCES » ? C'est le nom d'un « psyllium », plante cultivée avec soins minutieux, dans une demi-douzaine de communes du Vaucluse, en plaine basse. Elle y a occupé plus de 1.500 hectares, de 1930 à 1932. Actuellement elle est en forte régression, car c'est vers l'Amérique que se dirigeait la quasi-totalité des graines, utilisées en pharmacie.

HEUREUX SERPENTS ! Les cobras sont très difficiles en matière de nourriture. L'un d'eux, à Londres, ne voulait absolument manger que des petits serpents noirs et or qui coûtent, en gros, 60 fr. pièce. Il lui en fallait cinq ou six par jour. Le directeur du « zoo » dut demander un crédit supplémentaire pour nourrir cet animal capricieux.

Examen et traitement des Foudres et Futailes usagés

Les foudres et futailes se conservent sans altération si l'on prend les quelques précautions nécessaires. Dès qu'un foudre a été vidé, à quelque époque que ce soit, il faut le nettoyer avec soin avec la brosse ou le balai, le laisser égoutter pendant 24 heures, et éponger alors la petite quantité de liquide qui s'est réunie dans le fond ; enfin, mécher fortement (1 kilo de soufre par 100 hectos de contenance), et renouveler l'opération tous les deux mois jusqu'aux prochaines vendanges.

Le même traitement s'applique aux petites futailes. Néanmoins, si celles-ci renferment de la lie, il convient de les rincer d'abord à l'eau pure, puis de les laisser égoutter, avant de les mécher. Renouveler ce nettoyage tous les deux mois, et même plus souvent si les futailes sont logées dans une cave humide, où elles sont exposées à la moisissure.

Dans le cas spécial de foudres n'ayant pas contenu du vin depuis plusieurs années, un bon étuvage paraît s'imposer d'abord pour les faire goufler et aussi pour faire disparaître, dans la mesure du possible, le « goût de bois » qu'ont sou-

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 9 Septembre 1935

ANIMAUX	Vente	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS			
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.827	2.745	5 90	5 10	4 10	6 40	3 55	2 80	2 05
Vaches.....	1.884	1.775	5 70	4 70	3 70	6 80	3 42	2 58	1 85
Taureaux.....	395	380	4 90	4 60	4 28	5 50	2 95	2 53	2 10
Veaux.....	1.810	1.700	8 00	6 60	5 70	8 90	4 80	3 75	3 13
Moutons.....	11.308	11.200	14 70	10 30	8 40	15 70	7 35	4 85	3 70
Porcs.....	1.627	1.627	6 14	5 72	4 20	6 50	4 30	4 00	3 00

Du Jeudi 12 Septembre 1935

Bœufs.....	1.527	1.405	5 80	5 00	4 00	6 30	3 48	2 75	2 00
Vaches.....	1.018	920	5 60	4 60	3 60	6 70	3 35	2 53	1 80
Taureaux.....	275	255	4 70	4 40	4 00	5 30	2 82	2 42	2 00
Veaux.....	1.608	1.504	3 80	6 90	6 00	9 20	4 98	3 93	3 30
Moutons.....	6.440	6.200	14 60	10 20	8 30	15 60	7 30	4 80	3 65
Porcs.....	1.542	1.542	6 28	5 86	4 28	6 70	4 40	4 10	3 00

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5106. — Maine-et-Loire, 260 ; Sarthe, 355 ; Mayenne, 325 ; Loire-Inférieure, 200 ; Indre-et-Loire, 40 ; Deux-Sèvres, 45 ; Vendée, 80. — VEAUX : 1810. — Maine-et-Loire, 129 ; Sarthe, 340 ; Mayenne, 40 ; Loire-Inférieure, 5 ; Indre-et-Loire, 50 ; Deux-Sèvres, 25. — MOUTONS : 11308. — Maine-et-Loire, 230 ; Sarthe, 200 ; Mayenne, 435 ; Loire-Inférieure, 70 ; Vienne, 185 ; Afrique, 2525. — PORCS : 1627. — Maine-et-Loire, 200 ; Sarthe, 210 ; Loire-Inférieure, 230 ; Indre-et-Loire, 10 ; Deux-Sèvres, 30 ; Vendée, 30.

ASSOCIATION GENERALE des PRODUCTEURS de BLÉ

Evolution et premier résultat

L'action vigoureuse des Groupements Agricoles commence à porter ses fruits. Le 8 juillet, le Président du Conseil recevait une délégation de toutes les grandes Associations Agricoles. Nous lui affirmions que la politique de déflation du prix de la vie et notamment de baisse du prix du pain telle qu'elle était envisagée, sans toucher aux marges intermédiaires, provoquerait l'effondrement inévitable du blé au-dessous de 50 francs.

Le 10 juillet, cet avertissement était renouvelé par le Conseil d'Administration de l'Assemblée des Chambres d'Agriculture. Le Président du Conseil répond que « le Gouvernement se préoccupera d'éviter la baisse des prix de vente des produits agricoles au-dessous de leur prix de revient ».

Le 16 juillet ordre était donné aux Préfets de baisser le pain. Les marges restaient intangibles. La baisse ainsi réalisée se répercutait sur la farine et sur le blé.

Fin juillet le marché était effondré à 50 francs.

On sait la réaction brutale de l'opinion agricole.

Le 25 août, à Clermont-Ferrand, M. Pierre Laval affirmait solennellement : « Les cours actuels du blé sont trop bas ; la hausse actuelle est insuffisante. Le prix du blé montera ».

C'est ce qui s'est passé.

L'opinion agricole a pris acte de cette évolution. Elle montre que la véritable obstacle à la hausse du blé était la politique de compression volontaire des prix.

Elle montre que la politique agricole du Gouvernement, après avoir fait fausse route, semble évoluer.

On doit reconnaître le fait et l'enregistrer avec satisfaction.

Mais la partie n'est pas gagnée.

La hausse du blé à 75-78 francs départ est un premier résultat capital après l'effondrement de juillet.

Mais il faut que cela dure et que la hausse s'accroisse.

Nous espérons que ce n'est pas là qu'un feu de paille pour calmer l'opinion agricole à la veille des élections sénatoriales.

Le placement des Blés pris en charge

La liquidation des blés pris en charge reste une des questions les plus difficiles à résoudre.

Le problème est volontairement faussé par les journaux de la Meunerie et du Commerce, qui masquent la vérité pour tromper l'opinion.

Ils répètent toujours : « L'emploi obligatoire des blés pris en charge détraque le marché, cause les fraudes, empêche la hausse du blé libre. Le maintien du pourcentage sacrifie les producteurs individuels aux coopératives. Supprimez le pourcentage d'emploi obligatoire et toutes les difficultés disparaîtront ».

C'est là un pur mensonge. La question est bien différente et bien plus compliquée.

Le vrai mal, c'est l'existence d'un stock reporté « pris en charge », de 14 millions de quintaux environ au 1^{er} juillet.

La baisse de fin juillet-août était due uniquement à la politique de baisse des prix agricoles. L'emploi des blés pris en charge n'y était pour rien.

Au lieu d'écouter la Meunerie, il fallait, comme nous l'avions demandé, liquider le plus possible de blés pris en charge avant la grosse arrivée des blés nouveaux sur le marché. Le problème serait bien simplifié.

Le pourcentage d'emploi n'est que la conséquence du mal et non pas la cause. Supprimer le pourcentage d'emploi obligatoire ne fera pas disparaître le stock qu'il faudra bien absorber malgré tout.

Ensuite, ce n'est pas l'emploi obligatoire qui crée les difficultés et les

fraudes dont se plaint la Meunerie ; c'est le décalage de prix qui existait entre les différentes catégories de blé.

Les producteurs sont d'accord avec la Meunerie pour faire disparaître ce décalage, soit par nivellement naturel, soit par remboursement de différence.

Les Meuniers ne peuvent pas nier qu'une fois le décalage de prix supprimé, tous les plus graves inconvénients du pourcentage obligatoire disparaissent immédiatement.

Des centaines de milliers de producteurs, adhérents des coopératives, supportent depuis 13 mois tout le poids de l'excédent. On sait au prix de quelles peines, de quelles charges financières, de quelles vexations.

Parce qu'ils n'ont pas vendu il y a un an, seul leur effort a fait de la place sur le marché et permis aux autres de vendre. La solidarité d'intérêts est complète entre les producteurs groupés en coopératives et ceux qui ne le sont pas, malgré l'opposition démagogique que les milieux commerciaux s'efforcent de créer pour diviser les forces agricoles.

L'effort des coopératives justifiait et nécessitait des garanties. Ces garanties promises ont déjà été violées plusieurs fois depuis un an.

Aujourd'hui, la Meunerie voudrait supprimer la dernière garantie qui subsiste : « l'emploi obligatoire ». Ainsi, elle aurait à sa merci les stocks coopératifs.

Que l'on supprime le pourcentage, alors il faudra aussi supprimer l'écoulement des ventes. Tout le stock pris en charge sera jeté sur le marché par des coopératives qui en ont assez de faire tout l'effort et d'être lâchement colonisées.

La Meunerie, qui joue à la hausse en ce moment, réclame la suppression du pourcentage le 15 septembre, date à laquelle le décret du 3 août 1935 avait solennellement promis qu'il devait être relevé de 25 à 50 %.

Elle se prépare, si elle n'a pas satisfaction, à écraser le marché, puis à rejeter toutes les responsabilités sur les coopératives et le pourcentage d'emploi.

La manœuvre est claire ; il est bon qu'elle soit dénoncée par avance et que l'on surveille les événements pour savoir si la hausse légitime du prix du blé va donner lieu à des fluctuations répétées permettant les spéculations de quelques-uns.

Seaux à traire

Modèle évasé, qualité XX	
Taille 26, prix.....	7 25
— 28, —.....	8 75
— 30, —.....	9 50

En XXX un franc de majoration pour chaque taille. Prix nets pour nos adhérents. Marchandise à prendre à nos bureaux, 2, rue Scribe, à Nantes. Livraison franco par commande de six seaux minimum.

INSTITUT DENTAIRE NATIONAL

23, Place de la Bourse (angle Rue de la Fosse) — NANTES

Qu'apprécient les gens de la campagne ?

De tout temps, les gens de la campagne ont péniblement gagné l'argent à la sueur de leur front.

Par contre, lorsqu'ils veulent obtenir les choses indispensables, ils sont obligés de décaisser beaucoup d'argent.

Mieux que tous autres, dans ces conditions, ils apprécient les prix que l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL met volontairement à leur portée parce qu'ils les comparent avec ceux qu'ils payaient précédemment.

Nous rappelons que ces tarifs officiellement pratiqués sont les suivants :

Extraction, la première dent.....	8 fr.
les autres.....	4 fr.
Plombages.....	12 fr.
Dentier, la dent.....	16 fr. 65

Exemple :

Dentier 10 dents, 2 crochets.....	203 fr. 15
Dentier complet, haut et bas.....	499 fr. 50

Les Assurés sociaux sont remboursés 80 % de ces tarifs.

Tous les soins et travaux présentent les garanties de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.

La Vie Syndicale

Vertou

Le bureau du Syndicat de défense du Muscadet Sèvre et Maine, à l'honneur d'informer les viticulteurs, et tous ceux que la question intéresse, qu'une réunion organisée par la section locale de Vertou aura lieu le dimanche 15 septembre, salle du patronage, à 9 h. 45, sous la présidence de M. de Camiran, président d'Comice, et de M. Bertrand, président du Syndicat Sèvre et Maine.

ORDRE DU JOUR :

1^{re} La loi Capus et les appellations d'origines ;

2^e Les appellations contrôlées et les conditions exigées pour la culture du muscadet.

Etant donné l'importance des questions diverses qui seront traitées à cette séance, tous les viticulteurs sont instamment invités à s'y rendre en grand nombre, pour entendre des voix autorisées et recevoir des instructions et des conseils concernant les nouvelles lois sur la viticulture.

Saint-Michel-Chef-Chef

On nous prie d'insérer :

M. VALENTIN, ingénieur agronome, directeur du Bureau d'Etudes sur les Engrais d'Angers, fera une conférence sur « la crise agricole et l'emploi des engrais ».

LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

dans la salle d'école, à 8 heures du matin. Tous les cultivateurs de la région sont cordialement invités à assister à cette réunion.

Guémené-Penfao

On nous communique de la Mairie de Guémené les avis ci-dessous :

FOIRE DE LA SAINT-MICHEL.

— Le Maire de Guémené fait connaître que la foire de la Saint-Michel tombant cette année un dimanche, est avancée d'un jour et aura lieu le samedi 28 septembre 1935, pour commencer à 10 heures.

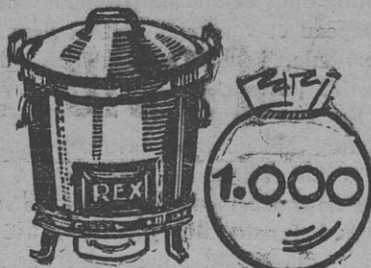
Heure d'ouverture des foires. — Il est rappelé aux agriculteurs que l'ouverture des foires est fixée à 10 heures par de nombreuses communes de la région.

Cette prescription, suivie un moment, semble abandonnée par les usagers.

Le Maire insiste à nouveau, en raison de la période d'hiver qui arrive, pour que les commerçants et cultivateurs soient exacts sur les champs de foire à l'heure indiquée, ce qui leur permettra de rentrer chez eux avant la nuit.

Fête de la Saint-Fiacre

Le dimanche 1^{er} septembre, la Corporation Saint-Fiacre, syndicat mixte des jardiniers-marais, célébrait sa fête Patronale. Suivant la tradition, une file nombreuse d'autos conduisit les membres de la Corporation à Notre-Dame du Marillais, où la messe fut célébrée par M. l'abbé Mabilais, secrétaire général des Caisse rurales, et l'allocation d'usage prononcée par un Père de Notre-Dame. Après un excellent casse-croûte, les confrères de Saint-Fiacre se rendirent à Saint-Florent-le-Vieil, d'où après la visite de l'église et du monastère, ils se dirigèrent vers Ingrandes. Un somptueux banquet y fut servi, réunissant plus de deux cents membres. Au dessert, M. Bouvier, président de la Société des Jardiniers nantais, et vice-président de la Corporation, prit la parole pour excuser le président, le Marquis du Sel des Monts, empêché d'assister à la réunion et remercier M. l'abbé Mabilais d'être présent à la fête. Celui-ci voulut bien prendre la parole et féliciter la Corporation de conserver ses vieilles traditions, de plus d'un demi-siècle, de conserver son esprit d'union et de famille. Puis ce fut le retour tardif vers Nantes, et chacun se félicitant de cette fête si bien réussie grâce au zèle des commissaires de la fête, se promit bien de se retrouver l'an prochain pour fêter le saint patron de la Corporation.



elle vaut son pesant d'or

puisque c'est une buanderie « REX » en tôle d'acier galvanisée qui est pratiquement insubmersible. C'est la seule sur le marché qui soit effectivement garantie 3 ans. La buanderie « REX » utilise toutes sortes de combustibles, même des morceaux de bois de fortes dimensions. Elle chauffe beaucoup plus vite que les buanderies en fonte et l'économie ainsi réalisée permet de l'amortir en moins d'un an. Pour renseignements détaillés, demandez aujourd'hui même aux Etablissements Ernest RONOT, à St-Dizier (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

RENDEMENT du BLÉ en 1935 à la Ferme expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire)

Rendement comparatif en grain et en paille à l'hectare des variétés de blé d'automne mises en comparaison en 1935, classées d'après leur produit en grain.

NOM DES VARIÉTÉS	GRAIN	PAILLE
Vilmorin 23.....	34.40	67.90
Bon Moulin.....	33.50	68.20
Hybride 80.....	33.50	64.50
Hybride 40.....	33.10	62.00
687 (Tournure).....	33.05	61.40
Hybride 46.....	33.05	72.05
Vilmorin 27.....	33.00	64.80
Vilmorin 29.....	32.00	64.00
Provincio.....	31.60	61.95
Bon Fermier.....	31.30	68.75
Hâtif de Wattines.....	31.30	67.20
Chantecclair.....	30.80	64.00
Amidor.....	30.40	63.45
Champ Joli.....	30.00	61.60
Superhâtif.....	28.80	59.95
Japhet.....	28.80	67.85
Bon Sac.....	28.00	62.20
Flèche d'or.....	27.95	58.45

Ces variétés ont été semencées dans les mêmes conditions de sol, d'assolement et de fumure que l'an dernier.

Comme en 1934, le terrain de nature argilo-siliceux, en bon état de culture, avait porté du maïs-fourrage, récolté le même jour, pour être ensilé.

Ce maïs avait reçu à l'hectare : 35.000 kilos de bon fumier de ferme et 250 kilos d'ammonit.

L'été ayant été aussi sec qu'en 1933, le maïs n'utilisa qu'une faible partie de cette fumure. Le blé se trouvait donc dans un milieu très favorable à tous points de vue. Il reçut, comme l'an dernier, 300 kilos de superphosphate à l'hectare avant les semailles, plus 100 kilos de nitrate de soude à la fin de l'hiver.

Les façons culturales et les soins d'entretien ayant été identiques à ceux de 1934, seule l'influence des conditions extérieures a exercé son action sur la variabilité de rendement des variétés de blé mises en comparaison.

Cette influence, nous pouvons la chiffrer en comparant le rendement en grain et en paille des variétés ayant fait partie de nos essais ces deux dernières années. Elles sont au nombre de neuf, savoir : Vilmorin 23, Vilmorin 27, Vilmorin 29, Hybride 80, Hybride 40, Bon Fermier, Chantecclair, Champ Joli et Japhet.

Leur rendement moyen en grain avait été de 39 qx 60 en 1934 ; cette année il est de 31 qx 88, celui de la paille de 63 qx 60 en 1934 et de 65 qx en 1935, soit, par rapport à l'an dernier, une diminution de rendement, pour le grain, de 7 qx 87 à l'hectare ou de 20 % en chiffre rond ; quant à la paille, il y a sensiblement égalité pour les deux années.

Cette diminution est du même ordre pour le rendement en grain avec les variétés multipliées en grande culture pour en céder la semence, mais dans notre région, par suite d'une économie dans l'emploi des engrais minéraux, elle est plus sensible, elle oscille entre 25 et 30 % sur l'an dernier, aussi peut-on prévoir un relèvement très sensible du prix du blé et un cours plus en rapport avec son prix de revient, pour cette année.

Le Directeur :

P. LAVALETTE,

Ingénieur agronome.

N.B. — Les heureux résultats obtenus depuis plusieurs années avec notre fumure minérale d'automne, — 300 kilos de potazote et 500 kilos de superphosphate à l'hectare, — nous permettent de la conseiller, dans la généralité des cas, pour abaisser le prix de revient du blé.

Ces engrais peuvent être mélangés sans aucune déperdition d'éléments fertilisants, nous les épanchons ainsi, sur le labour qui précède la préparation du sol en vue des semailles.

P. L.

Un intéressant voyage d'études des Maraîchers nantais en Italie

(SUITE ET FIN)

Le mercredi 12 juin, à 7 heures, départ pour Naples où nous arrivons à 11 h. 40, et où nous sommes reçus par les directeurs de l'Union des Agriculteurs de la province de Naples. Après déjeuner, nous prenons l'autocar pour la visite des cultures de la région.

A Giugliano, nous visitons les cultures d'Auzilio. Une trentaine d'hectares sont plantés en pêchers. Les arbres sont un peu trop rapprochés et par leur vigueur forment un peu feuillu.

Sous ces arbres pêchers ou pomiers, on cultive des haricots et du maïs qui ne doivent pas donner de gros résultats.

A Frattamaggiore, reçus à la Mairie par le Podestat et ses conseillers, nous visitons de belles cultures d'asperges et de fraises, ainsi que la vigne perchée sur des peupliers à 5 et 6 mètres de hauteur et qui arrive à donner de 3 à 500 kilos de raisins par pied. Entre ces vignes, maïs et chanvre qui arrive à 4 à 5 mètres de hauteur.

Surtout là, nous remarquons qu'il n'y a pas que les arbres et les légumes qui y poussent. Jamais nous n'avions tant vu de gosses ; c'était comme une fourmilière, il en sortait de partout, et tous habillés d'un simple maillot, nu-tête, nu-jambes.

A Canello, nous visitons la fabrique de superphosphate (intersyndicale). Les phosphates sont traités et livrés aux cultivateurs à un prix très réduit, 12 à 15 litres les 100 kilos. Là, comme ailleurs, on y dépose un excellent vermouth et un vin champagnisé très agréable.

A 21 heures, nous étions de retour à Naples, où nous offrons à dîner aux directeurs de l'Union des Agriculteurs qui nous avaient pilotés.

Dîner servi sur un balcon surplombant la mer, ce qui fait un décor merveilleux, car tout autour de la baie, ce n'est que restaurants bien illuminés. Comme nous nous mettions à table, un groupe de musiciens nous jouent un couplet de la Marseillaise et de l'hymne italien.

Le jeudi 13, nous visitons, à San Giovanni Teduccio, la fabrique de conserves alimentaires, Gaizo et Santarso. Un très nombreux personnel est surtout formé par des jeunes gens de 12 à 20 ans dont les salaires varient de 2 à 6 litres par jour.

A Resina nous visitons les caves « Scala » en même temps que nous sont offerts à déguster les divers types de vins en cave, entre autre leur Lachryma-Christy.

Nous allons ensuite d'Herculanum, de réputation mondiale. On y travaille toujours aux déblaiements des ruines.

Nous terminons la matinée à Castellammare où nous voyons une culture d'artichauts, plantés à environ 0.70 de rang et 50 de pied en pied. Entre ces rangs d'artichauts étaient plantées des laitues à graines et, de chaque côté de la laitue, un rang d'haricots avait déjà 15 à 20 cm. de hauteur. Leurs terrains ne sont que cendres du Vésuve, il y a 2, 3 et jusqu'à 7 mètres de cendres, vous pouvez juger de la végétation qu'il y a là-dessus. Tout est arrosé par irrigation et jamais dur, même sans être labouré. Les prix de ces terrains ont un peu diminué, mais l'hectare s'est vendu jusqu'à 600.000.

SEMENCES

Ferme d'Avrillé

La Ferme expérimentale d'Avrillé et le Centre d'expérimentation des Céréales d'Angers, dirigés par M. Laval, ingénieur agronome, disposent pour semences :

1^{re} BLES DE SELECTION GENEALOGIQUE, pureté 99 % : Bon Fermier et Vilmorin 23, à 165 francs les 100 kilos.

2^e BLES DE PREMIERE REPRODUCTION : Vilmorin 27, à 155 francs ; Bon Fermier, Vilmorin 23, Vilmorin 29, Chantecclair, Hybride 40 et Japhet, à 135 francs les 100 kilos.

3^e AVOINE GRISE D'HIVER SELECTIONNEE pour semence, à 105 francs les 100 kilos.

Semences logées, gare départ Montreuil-Bellfro (Maine-et-Loire).

Transmettre les commandes au Syndicat, 2, rue Scribe.

Ferme de Grignon

Nous pouvons fournir encore cette année, en provenance de la Ferme extérieure de Grignon (Centre National d'Expérimentation agricole) (Seine-et-Oise), des semences de sélection génétologique, triées et calibrées, aux conditions ci-dessous :

ESCOURGEON

Très hâtif Ile-de-Ré, sélection n° 4 de Grignon, très grande précocité, gros grain, paille courte, terres moyennes, recommandé pour faciliter travaux d'automne, excellent abri pour trèfle et luzerne, 80 francs les 100 kil. Sélection n° 1 et n° 6, mêmes qualités générales, un peu moins précoces, mêmes conditions,

BLÉS

HYBRIDE 40, grain roux, bonnes terres, hauteur moyenne, résistant à la verse, paille blanche, bon tallage, résistance rouille.

VILMORIN 27, grain roux, mi-hâtif, bonnes terres, hauteur moyenne, très résistant à la verse, paille blanche, bon tallage, semer tôt.

VILMORIN 29, grain roux, mi-hâtif, bonnes terres et assez bonnes, hauteur moyenne, résistance à la verse, paille blanche, tallage moyen.

JAPHET, grain roux, hâtif, terres moyennes et médiocres, hauteur moyenne, résistance moyenne à la verse, paille blanche, faible tallage.

PONT CAILLOUX (Sélection originale), grain roux, mi-hâtif, terres moyennes et médiocres, hauteur assez grande, résistance moyenne à la verse, paille rouge, faible tallage, très résistant rouille.

TANTE GERTRUDE

par le grand écrivain
B. NEULLIES

Elle avait toujours été bonne pour tous au temps de son opulence, elle avait donné sans compter... Pour quoi, maintenant, ne recevait-elle que mépris et duretés ? Tout le monde lui tournait le dos ; les portes se fermaient devant elle ; nulle part, on n'avait pitié !

Sa tante elle-même, sa seule parente, ne semblait pas se douter de la situation précaire dans laquelle elle se trouvait, de ces ennus domestiques dont elle ne savait comment se tirer.

Plusieurs fois, elle avait été tentée de se jeter dans les bras de la vieille fille, de tout lui avouer : sa gêne, son incapacité, son impuissance à sortir de cette impasse... Mais elle avait reculé devant la perspective de l'inévitable avalanche des reproches et des emportements ; elle avait eu peur des blâmes souvent injustes mais si

acerbes de Mlle Gertrude !

Avec cette mobilité de caractère vraiment enfantine qui faisait le fond de sa nature, elle s'était consolée bien vite, se reprenant à espérer, comptant sur sa bonne étoile, ne pouvant croire que cette misère lui durât, attendant naïvement un Prince Charmant qui, épris de sa beauté, déposerait à ses petits pieds sa fortune et son nom...

Jamais un sentiment d'envie ou d'amertume contre sa tante n'avait effleuré le cœur de Paulette ; elle était incapable de toute pensée basse ; rien qu'un peu d'étonnement devant l'indifférence de sa vieille parente, c'était tout !

En ce moment, cette explosion de chagrin calmée, Mme Wanel jeta un regard désespéré autour d'elle. L'aspect lamentable de sa chambre n'était pas de nature à dissiper son découragement. Les principaux meubles s'en étaient allés l'un après l'autre à la salle de vente et leur prix d'origine n'avait pu combler le gouffre qui se creusait chaque jour plus profond...

Il en avait été de même d'une bonne partie du mobilier de la maison ; le salon seul était resté le mieux garni, Paulette voulait à tout prix cacher au monde et aux quelques relations qui lui avaient été

fidèles, sa gêne de jour en jour grandissante.

Elle prit le petit coffret qui lui servait à ranger ses bijoux ; il était presque vide ; il n'y restait plus que deux ou trois objets sans grande valeur ; tout avait été vendu.

Pour être pourrissait-elle encore tirer un certain prix, chez un marchand d'antiquités, d'une broche ancienne, d'un travail artistique fort curieux. Mais ce bijou lui venait de sa grand-mère, Mme de Neufmoulins ; c'était une véritable relique de famille : il enchaînait le portrait de la vieille châtelaine, qui avait été une des beautés citées à la Cour de Louis-Philippe et à qui Paulette ressemblait d'une façon frappante.

Le cœur de la jeune femme se serra à la perspective de ce nouveau sacrifice et elle fondit en larmes.

Un léger coup frappé à la porte de sa chambre la tira brusquement de son chagrin.

— Entrez ! dit-elle après une légère hésitation.

Ce ne pouvait être que sa bonne. Elle lui importait si cette fille voyait qu'elle avait pleuré ! Et elle ne se dérangeait même pas.

— Je suis peut-être indiscrette, chère madame Paule, mais j'ai trouvé toutes les portes ouvertes ; per-

sonne dans la maison ! Comme votre chapeau et vos gants étaient dans le vestibule, j'en ai conclu que vous n'étiez pas sortie.

En entendant cette voix harmonieuse, Mme Wanel avait tressailli et s'était retournée vivement. A la vue de son beau visage défilé, de son regard humide de larmes, la visiteuse, qui n'était autre que Thérèse, s'arrêta soudain, saisie, inquiète.

— Oh ! qu'y a-t-il ? interrogea-t-elle anxieusement en s'avancant auprès de son amie. Vous êtes souffrante ?... Qu'avez-vous ?... Dites-le moi, je vous en prie.

Ce ton affectueux de tendre sollicitude toucha profondément Paule. Elle était dans une de ces heures noires, désespérées, où une parole sympathique est si douce au cœur meurtri ; et, appuyée sur l'épaule de son amie, elle lui avoua toute sa peine.

Elle lui dit sa misérable vie, abreuvée d'affaires, son impuissance à sortir de cette situation critique, la dernière insulte infligée par la servante et qui avait fait déborder la coupe d'amertume.

Thérèse comprit ce qu'avait souffert la jeune femme depuis ces six mois... Que de fortes subies en silence !

— Je suis si incapable d'être pau-

vre ! concluait naïvement Paulette. Je ne comprends pas comment l'argent m'a manqué. Il me semble pourtant que je dépense très peu et que je ne reçois que des notes ! Que faire ? que devenir ?

— Il faut tout avouer à Mlle Gertrude, déclara délibérément Thérèse, après avoir réfléchi un instant.

— Tout avouer à tante Gertrude ?... répéta Paule avec effroi. Oh ! non, jamais ! J'ai si peur de ses reproches ! Elle va me dire encore des choses désagréables, dures... et ça me fait tant souffrir !

Il y avait une telle tristesse dans le ton de Mme Wanel, ses yeux d'enfant avaient pris une expression si désespérée que Thérèse en fut toute émue.

— Pourtant, insistait-elle, il n'y a que Mlle de Neufmoulins qui puisse vous tirer d'embarras... il n'y a qu'elle pour vous faire sortir de cette impasse !

— Oh ! non, il ne faut rien dire de tout cela à tante Gertrude, murmura Paule à voix basse, et comme se parlant à elle-même.

— Avez-vous la note de la couturière ? interrogea Thérèse après une courte hésitation ; voulez-vous me la montrer ?

— Mais oui, ma bonne Thérèse...

pourquoi pas ? Elle doit être dans un de mes tiroirs...

Et Paulette se mit à fouiller tous les tiroirs où régnait un désordre extrême ; les objets les plus divers s'y trouvaient jetés pêle-mêle.

— Qu'en ai-je donc fait ? Vous voyez quel froufrou je suis ! Je n'ai guère été habituée à ranger mes affaires ; jusqu'ici, c'était l'ouvrage de mes femmes de chambre. N'avez-vous pas vu la bonne en bas ? Il faudrait lui demander ce qu'elle en a fait.

Thérèse ne put s'empêcher de soupçonner ; elle comprit de plus en plus l'incapacité de sa malheureuse amie et elle la plaignait amèrement.

— Il n'y avait personne dans la maison lorsque je suis entrée, dit-elle, mais je puis vous aider dans vos recherches.

— Nous irons voir dans le salon, proposa Paulette.

Les deux amies descendirent. Le même désordre, le même aspect d'abandon désolé régnait partout. Le jardinet, cultivé avec tant de soins par la vieille propriétaire, aux jours où elle résidait dans la modeste demeure, n'était plus aujourd'hui qu'un fouillis d'herbes et d'arbustes touffus aux branches enchevêtrées les unes dans les autres ; la cuisine, encombrée de vaisselles de toutes sortes,

de cuivres ternis, avait un aspect lamentable. Une odeur de moisissure venait à la gorge quand on entrait dans la petite salle à manger, dont les fenêtres semblaient n'avoir pas été ouvertes depuis longtemps.

Paulette fit pénétrer son amie dans le salon ; c'était la seule pièce à peu près habitable. Mais, là encore, un froid glacial, ce froid des appartements rarement occupés, vous tombait sur les épaules.

— Comme il fait triste ici, n'est-ce pas ? dit Paule, qui vit son amie frissonner légèrement. Aussi ne suis-je heureuse que lorsque je suis dehors... C'est étrange ! Lorsque tante Gertrude y résidait et que je venais la voir, la maison me paraissait presque gaie !

Thérèse finit par découvrir la note cherchée dans le tiroir d'un petit meuble, au milieu d'autres papiers, des mémoires et des comptes pour la plupart.

— Quinze cents francs ! murmura-t-elle avec découragement.

— Depuis six mois, Paulette avait dépensé quinze cents francs pour ses toilettes ! Juste la moitié de ce qui lui restait comme revenu annuel !

La jeune opélicienne devenait de plus en plus songeuse.

(A suivre).

Prix-Courant
(DETAIL)Alimentation
du Bétail

Remouillage de fèves.....	41 »
Riz Saigon n° 1.....	77 »
Brisures de Riz.....	manquent
Farine de Manioc.....	70 »
Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ.....	65 »
Farine Arachide « Armor » qualité courante.....	70 »
qualité extra-blanche.....	75 »
Farine « Kystell ».....	155 »
Farine lactée T. T.....	155 »
Mais pour volailles.....	au cours
Tourteau amélioré Chepteline	75 »

Aliments mélassés

Mélasse Say.....	66 »
Son mélassé Say.....	65 »
Provende Say, 55 % de mé- lasse pure.....	54 »
Paille Say (départ Bordeaux)	58 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris- Gobelins et Pont-d'Ardres.	

Produits des Etablissements
Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 61 »

ALIMENTATION DES BOEUFs
VACHES ET VEAUX

Optima lait.....	logé 63 »
cordons rouges.....	logé 75 »
Optima veaux d'élevage.....	logé 69 »
cordons rouges.....	logé 75 »

Optima engraissement :
pour boeufs..... logé 75 »Farine lactée Optima
pour veaux, le sac de 5 kil... 11 »

Quantité importante, nous consulter.

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélassé, logé 76 »Aliment « Le Picotin » pour
chevaux de campagne (suc-
cédané, avoine, tourte) logé 80 »Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-
Saint-Joseph ou pris à l'usine.Aliments pour Volailles
et Lapins

Farine de poissons.....	135 »
Granulé condensé.....	95 »
Grande Pondueuse.....	100 »
Farine de viande.....	135 »
Poudre d'os verts.....	85 »
Cochonilles huîtres broyées.....	55 »
Les 100 kilos logés, en sacs de 50 kilos, sur wagon Nantes.	

Société anonyme «Ovox»

Boulettes «Ovox» n° 1 pour
poussins..... 104 »N° 2 pour sujets en crois-
sance..... 110 »

N° 2 bis, pour poussins..... 135 »

N° 2 ter, pour poussins..... 115 »

N° 3, pour poules en mue..... 115 »

Boulettes «LAPOX», non log. 91 »

par 50 kilos, majoration ; toiles
facturées 250 non reprises.

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et
engraissement des porcs, 14 fr. la
boîte, pris au Syndicat.

Chaux agricole

Grosse chaux agricole.....	90 »
Chaux agricole tout venant.....	85 »
Chaux blutée, en sacs papier perdus.....	94 »
Chaux blutée, en sacs toile consignés 150.....	84 »
Ces prix s'entendent à la tonne, dé- part Chateaufonds-gare (Maine-et-Loire).	

Engrais complets O. N. I. A.

Nous pouvons fournir à nos ad-
hérents des engrais composés O. N. I. A.
Ces engrais, qui sont fabriqués par
l'Office National Industriel de l'Azote
de Toulouse, sont parfaitement équi-
librés et nous les recommandons vive-
ment.

Ils réunissent dans un même engrais,
sous une forme assimilable et dans
une proportion soigneusement étudiée,
les trois éléments indispensables à
toute végétation (Azote, Acide phos-

phorique, Potasse), dont l'action simulta-
née assure la plus haute production.

Ils agissent par temps sec comme par
temps humide, de façon rapide et du-
rable, grâce à la formule ammoniacale-
nitrique (moitié azote ammoniacal et
moitié azote nitrique).

Ils économisent le temps et l'argent :
un seul transport, une seule mainte-
nition, un seul épandage, et suppression
des mélanges, toujours imparfaits.

N°	Azote	Acide phosph.	Potasse	Prix
I	5	5	10	64 »
II	6	9	9	75 50
III	7	7	7	74 50
IV	8	9	16	99 »
V	10	15	15	115 »

Ces prix s'entendent franco gares
grands réseaux par wagon de 10 ton-
nes. Par wagon de 5 tonnes, majora-
tion de 1 franc par 100 kilos.

Les engrais complets O. N. I. A.
peuvent être expédiés en groupage
avec les autres engrais azotés livrés
par l'O. N. I. A. (Sulfate d'ammoniaque,
Ammonitrate granulé, Nitropotasse, Ni-
trate de soude). Les prix indiqués sont
applicables à toutes commandes de
wagon complet, même composé d'en-
grais différents, en provenance de nos
usines.

Remarque importante. — Les trois
premiers formules, moins riches en
éléments fertilisants, ont l'avantage de
contenir de la magnésie (2 pour cent
environ) et du sulfate de chaux (40 à
50 pour cent, s'ajoutant à la chaux du
phosphate bicalcique, et à 9 pour cent
environ de soufre).

Sur la vigne, en particulier, les heu-
reux effets du sulfate de chaux sont
bien connus. Quant au soufre et à la
magnésie, ils représentent deux élé-
ments indispensables à la végétation
et qui font défaut à certains sols.

Engrais phosphatés

Superphosphate

(Acide phosphorique soluble eau)

et citrate d'ammoniaque

14	16	18
22 55	24 90	27 25

Phosphates naturels

(Acide phosphorique insoluble)

26	29,5	33
17 50	21	25 75

Scories Thomas

(Acide phosphorique insoluble)

14	16	18
23 10	25 40	27 70

Ces prix s'entendent marchandise
prise à Nantes.

Engrais potassiques

Sylvinites riches..... 28 »

Chlorure de potassium..... 76 »

Sulfate de potasse..... 107 »

(les 100 kilos départ Nantes)

L'Intensator

Engrais spécial

2 % azote organique du cuir
dissous, 10 % acide phosph.

40 »

2 % azote organique du cuir
dissous, 10 % acide phosph.

46 »

3 % potasse chl.....

Ces prix s'entendent marchandise
prise à Nantes.

Nitropotasse

Dosant 16,50 % d'azote du nitrate
d'ammoniaque (moitié azote ammo-
niacal, moitié nitrique et 25 % de
potasse du chlorure de potassium.
Prix, 115 francs par 10 tonnes, franco.

Phosamo

NORMAL

(engrais complet entièrement obtenu
par combinaison chimique)3 % d'Azote ammoniacal à l'état
de Phosphate d'ammoniaque et de
Sulfate d'ammoniaque ; 10 % d'Acide
phosphorique soluble eau et ci-
trate d'ammoniaque ; 4 % de Po-
tasse soluble eau à l'état de Phos-
phate de potasse et de Sulfate de
potasse.Prix : 60 fr. les 100 kilos franco
grand réseau Loire-Inférieure.

Savons

Croix d'Or..... 220 »

G. H. B..... 200 »

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales
et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 12 septembre.

Farine de froment.....	127
Blé libre nouveau.....	80
Avoines grises ou noires.....	57
Avoines bigarrées.....	51
Sarrasin Bretonne.....	58
Orge indigène (Côtes-du-N.).....	55
Son bonne fabrication, région.....	35

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE
DE NANTES
ET DE CAMPAGNE

Cours du 6 septembre

VEAUX : 546. — Le kilo sur pied, 3
à 4,90 ; moyenne, 3,95.Pour la campagne, à déduire 0,80
par kilo, donc moyenne, 3 fr. 15.BOEUFs : 16. — Le demi-kilo : De-
vant : 1re qualité, 2 à 2,50 ; 2e qual.,
1 à 1,50 ; 3e qual., 0,25 à 0,50.Derrière : 1re qualité, 3,25 à 4,25 ;
2e qual., 2,50 à 3 fr. ; 3e qual., 1,50 à
2 fr.MOUTONS : 200. — Le demi-kilo :
1re qualité, 6 à 7 fr. ; 2e qual., 4 à
5 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 11 septembre.

Anbergères, les 12, 4 fr. — Artichauts,
les 12, 10 fr. — Betteraves, les 12, 3 fr.— Carottes, le paquet, 0 fr. 50. — Céleri
rave, les 6, 3 fr. — Céleri blanc, les 6,
1 fr. — Choux-normands, les 16, 8 fr.— Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. — Choux-
Bruxelles, le kilo, 4 fr. — Concombres,
la pièce, 0 fr. 50. — Cressons, les 12,
5 fr. — Chicorée, les 12, 5 fr. — Escar-
oles, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo,
1 fr. — Haricots verts, le kilo, 2 fr.— Haricots secs, le kilo, 2 fr. — Laitues,
les 20, 3 fr. — Melons, la pièce, 1 fr.
50. — Navets, la botte, 0 fr. 60. —
Oseille, le kilo, 1 fr. — Oignons, le kilo,
0 fr. 60. — Poireaux, la botte, 2 fr.— Potes, le kilo, 2 fr. — Pêche, le kilo,
3 fr. — Romains, les 12, 2 fr. 50. —
Radis, les 12, 3 fr. — Raisin, le kilo,
3 fr. — Salsifis, le paquet, 2 fr. — Scor-
sonères, le paquet, 2 fr. — Tomates, le
kilo, 0 fr. 25. — Poimmes de terre, le
kilo, 0 fr. 40.

Fourrages

On cote suivant lieux de production,
les 1.000 kilos :

Paille de blé récolte 1934 :

pressée..... 200

bottes..... 190

Foin pressé..... 210

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 11 septembre.

POMMES DE TERRE

Prix aux 100 kilos wagons départ,
marchandise en vrac : Hénault Loiret,
56 ; Parisienne Loiret, 55 ; Jull Bretonne,
43 ; Mayette Bretonne, 40 ; Hollande de
Bretagne, 39 ; fin de siècle de Bretagne,
24 ; Beauvais de la Sarthe, 23 ; Eerste-
linghe de la Sarthe, 32 ; Maine-et-Loire
du Nord Loiret, 30 ; Nord, 30 ; Oise, 30 ; sau-
cisse rouge de Bretagne toutes venantes,
33 ; grosses triées, 38 ; de Vendée, 42 ;
Flouck de Saint-Malo, 28 à 29 ; Early de
la Sarthe, 26 ; Touraine, 30 ; Elol du
Nord Loiret, 32 ; ronde jaune de Bre-
tagne, 23 à 24 ; Sarthe, 23 ; Rosa de la
Sarthe, 44, ainsi que la Marne, et 45
pour la Côte-d'Or.Région parisienne, on cote en culture,
vrac : Hénault Parisienne, 55 ; Eerste-
linghe Parisienne, 25 à 28.CAROTTES. — Aux 100 kilos, wagon
départ marchandise logée : Auxonne, 50 ;
Poitou, 45 ; Laon, 35.OIGNONS. — Aux 100 kilos départ,
marchandise logée : Cavallion, 24 ; Au-JEUNE MÉNAGE demande place basse-
cours ou garde, propriété environs Nantes
de préférence. S'adr. Publicité Ouest,
Nantes, n° 2408.

Voulez-vous une Situation agréable et lucrative ?

APPRENEZ EN PEU DE TEMPS
ET A PEU DE FRAIS
la Coiffure Homme et DameMise en plis, Indéfrisable, Massage facial,
à Manucure, Pédicure, à

l'Ecole de Coiffure de Paris

1 bis, r. Kervégan, Nantes (Tél. 128.47)

Les Cours sont donnés
par Professeur diplômé et métalliste à Paris
Huit années d'existence à Nantes
Nombreuses Référencesbonne, 32 à 34 ; Saint-Brieuc, 28 ; Roscoff,
25 à 26 ; Poitou, 43 à 48 ; Alsace, 35 à
36 ; La Fère, 40 à 45 ; Verberie, 48 à 50 ;
Lue, 35 à 40.

LÉGUMES SECS

Paris, 11 septembre.

Les cours sont très fermes. On cote
aux 100 kilos, logé départ, pour livraison
septembre-octobre : Flageolet Nord,
240 à 245 ; Flageolet Nord, 270 à 280 ; Ven-
dée, 280 ; Landes, 250 ; chertiers Arpa-
jon, Dourdan, Gâtinais extra, 375 à 420 ;
plats Midi nature, 220 ; gros, 235 ; extra,
260 ; Cocos Landes, 240-245 ; pois ronds,
110-115 ; décorations, 180 ; pois cassés,
n° 0, 180 ; n° 1, 170 ; n° 2, 160.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris, 11 septembre.

On cote par balles pressées, haute
densité, aux 100 kilos départ Centre,
Ouest, Nord : Paille de blé, 8,50 à 10,50 ;
d'avoine, 8 à 9,50 ; orge ou escourgeon,
7